

Du Pathé-Cinéma au Cinéparadis

Cette fois nous y sommes : le 16 septembre 2026 le Cinéparadis va nous offrir sa première séance. Je ne décrirai pas ici ce multiplex que nous nous apprêtons à découvrir : la presse locale nous a tenus informés des avancées (et parfois des problèmes) de ce chantier, et va nous le décrire en détail. L'aide morale et financière apportée par la ville va justifier que le bulletin municipal s'en fasse largement l'écho et que son ouverture soit portée à son crédit.

Je vais seulement rappeler, le temps d'une séance, les débuts du cinéma à Rambouillet.

La découverte

Comment les Rambolitains ont-ils découvert le cinéma ? Sans doute en allant à Paris.

L'exposition universelle de Paris en 1900 a présenté de nombreuses applications du cinéma naissant, dont beaucoup n'ont eu aucune suite. On pouvait y assister à des séances du Phono-Cinéma-Théâtre, du Phono-rama, du Cinéorama, ou du Maréorama, ainsi qu'à de nombreux panoramas, stéréoramas, ou « voyages animés »...

On peut imaginer que les Rambolitains ont été nombreux à se rendre à cette exposition. Elle était intitulée « *le bilan d'un siècle* », et célébrait le génie et la diversité de la civilisation moderne... et ceux de la France, alors au sommet de son influence. La municipalité de Rambouillet n'avait-elle pas demandé que maisons et monuments de la ville soient pavoisés et illuminés le 14 avril 1900, pour célébrer son inauguration ?



Le cinéma itinérant :

Quoi qu'il en soit, si certains Rambolitains ne sont pas allés jusqu'au cinéma, le cinéma est venu très vite jusqu'à eux !

Ce sont des forains qui présentent à Rambouillet les premières séances. Et notamment le « *cinématographe Aubry* », qui fait chaque année une tournée en Seine-et-Oise, avec des séances organisées, soit en plein air, l'été, soit dans des salles de restaurant, soit encore dans des salles de fêtes polyvalentes. Les spectateurs y sont parfois assis, et le plus souvent debout.

Voici en quels termes le *Progrès de Rambouillet* relate la séance donnée le 23 mars 1905 dans la salle de la Renaissance (actuellement 6 rue Clemenceau) :

« M.Aubry avait déjà donné des séances particulières de son cinématographe, mais en réalité, c'est jeudi soir, à la sale de la Renaissance, qu'il a fait ses débuts devant le public. Une centaine de spectateurs étaient venus et n'ont eu certainement qu'à s'en louer. La collection des sujets que déroule M.Aubry fait passer la plus agréable soirée. Les scènes comiques sont nombreuses et amusantes : la mouche, l'avenue de l'Opéra, Laveuses et Marquis, les exploits d'un cycliste etc. ont tenu l'assistance dans un rire prolongé. »

D'autres sujets plaisent par leur ampleur, leur beauté, telle la Revue des troupes russes par le Tzar. En un mot, comme il convient à un cinématographe bien monté, il y en a pour tous les goûts.

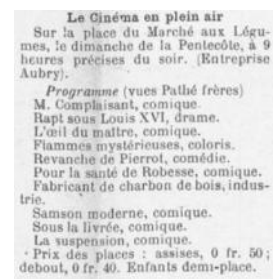
M.Aubry a été fréquemment applaudi; il a donc recueilli le succès d'impresario et d'opérateur : nous lui souhaitons le succès des recettes qui sera sa juste récompense. »

Par la suite, l'entreprise Aubry revient régulièrement à Rambouillet. Par exemple, en plein air, sur la place du Marché aux légumes (place Marie Roux) du 6 juin au 27 septembre 1908, ou en janvier et février 1909, dans la salle des fêtes du 10 bis rue d'Angiviller.



20 février 1909

de Gaulle) et 10 bis rue d'Angiviller.



8 juin 1908

En 1907, Pathé est le plus gros producteur de cinéma. En France il représente 75% du marché, alimentant les forains avec 423 copies par film (il en produit environ 200 par an) ! Ses films d'actualité, son *Pathé-Journal*, sous l'emblème du coq chantant, lui assurent une avance considérable sur son concurrent Gaumont.

Dorénavant c'est le cinéma Pathé Frères qui vient à Rambouillet, pour des projections le dimanche dans la *Salle de Fêtes et théâtre de Rambouillet* 51-53 rue Nationale (rue

D'autres forains sillonnent les routes du département, comme en 1911, le Palais-Théâtre qui plante son chapiteau de 1200 places (« *le plus grand établissement qui voyage* » !), place du Marché, ou l'Athénée-Cinéma qui s'installe 3 jours en avril dans la « *salle de fêtes et théâtre de Rambouillet* ».

Quant au *Grand Café du Parc*, de M. Ancelin (actuel Mercure), il donne chaque samedi et dimanche une séance de cinéma, qui n'est pas réservée à ses seuls clients, et propose même des séances supplémentaires gratuites pour les fêtes.

Naissance des salles permanentes : le Pathé, puis l'Excelsior

Quand le marché du cinéma s'organise, autour de réseaux de distribution comme Pathé ou Gaumont, une première salle spécialisée ouvre à Rambouillet.

Depuis Noël 1908, la *Salle de Fêtes et théâtre de Rambouillet* 51-53 rue Nationale et 10bis rue d'Angiviller accueillait alternativement représentations de théâtre, conférences, bals et séances de cinéma.

En 1912 elle est rachetée par Jules Maillard, par ailleurs directeur du journal « *le Progrès de Rambouillet* » et conseiller municipal. Il la loue à M. Jochem qui l'équipe et crée le premier fonds de commerce de cinéma de Rambouillet, sous le nom de PATHE-CINEMA.



Le 25 avril 1918 M. Jochem vend son « *fonds de commerce à usage de cinéma, exploité à Rambouillet (Seine&Oise), ensemble le droit au bail et le matériel* » avec prise de possession prévue pour le 6 mai 1918, à M. Montout de Neuilly sur Seine.

Défaillance de M. Montout ? La vente est annulée après sa signature, et le fonds est revendu le 6 juin 1918, avec prise de possession immédiate, au profit de M. Chalot, qui se propose d'ouvrir pour les fêtes du 14 juillet.

Le 12 il est toutefois obligé d'annoncer un report d'ouverture au 21 juillet « *par suite de la difficulté des transports du matériel* ».

Mais tout rentre vite dans l'ordre, à la grande satisfaction des rambolitains, et c'est sous le nom d'EXCELSIOR qu'il rouvre, comme le raconte *la Presse de Rambouillet* », du 26 juillet 1918.

Bonne surprise, dimanche dernier, que la réouverture impromptue du Théâtre-Cinéma de Rambouillet. L'installation électrique et l'aménagement de la salle avaient été terminés le matin même et la direction avait eu l'heureuse idée de faire tambouriner pour l'après-midi et pour le soir deux séances dotées d'un intéressant programme. Le public rambolitaïn, qui attendait impatiemment la reprise de sa distraction favorite, afflua dans une salle remise à neuf et apprécia beaucoup les améliorations apportées à l'éclairage et aux projections par la reine électricité. Le piano était agréablement tenu par Mme Lemelle.

Nous publions ci-dessous le programme de dimanche prochain, qui ouvre la série des films les plus célèbres des meilleures marques françaises et étrangères dont la direction se propose de réjouir nos concitoyens. Voilà de belles séances en perspective.

Excelsior-Cinema. — Le dimanche 28 juillet, matinée à 14 h. 30, soirée à 20 h. 30
Programme sensationnel :

Étude de fleurs (en couleurs). — *Le Passé de Monique*, comédie dramatique en trois parties de Louis Feuillade, jouée par les artistes de Judex. — *Georget se marie, fou rire.* — *Gaumont actualités.* — *Bout de Zan veut s'engager*, comique. —

Prix des places, tous droits compris : Loges 2 fr. 50 ; premières 1 fr. 50 ; réservées 2 fr. ; Secondes 1 fr. 25 ; Troisièmes 0 fr. 85.

M. Chalot avait besoin d'une pianiste pour animer ses séances : c'est Mme Lemelle, qui tient un magasin de pianos au 42 rue Nationale, c'est-à-dire juste en face du cinéma, qui répond à son annonce et animera les séances aussi longtemps que passeront des films muets.

En juin 1936, M. Chalot cède son entreprise à M. Quille.

Désormais les publicités portent la mention « *cinéma Quille propr.* » en dessous de l'enseigne « *Excelsior-cinéma* ».

Pour sa première séance, le jeudi 11 juin, il présente le film « *Crime et châtiment* » avec, en toute simplicité, le commentaire : « *le film que la critique a appelé l'honneur du cinéma français !* »



C'est que, entre-temps, le long-métrage s'est imposé (précédé par des actualités, et des petits films, souvent comiques qui continuent d'être accompagnés au piano).

Le 24 janvier 1941 le cinéma passe de M. Quille à M. Leu. On raconte qu'il habite sur place, et prend l'habitude d'assister aux représentations à partir d'une petite loge qui deviendra la seconde salle de l'Excelsior (cité dans *Rambouillet*, d'André Chaperon).

En 1951 le cinéma devient la propriété de M. Archambault, puis en 1959 celle de M. Painlevé. Le cinéma est équipé d'un bar, dans l'entrée, et d'un matériel de cinémascope, pour répondre à l'évolution technique des films, et aux attentes du public. C'est ainsi l'une des plus belles salles de cinéma de la région.

En 1968 M. Painlevé cède son entreprise à M. Nägelschmidt, déjà propriétaire du Rex d'Épernon. En juillet 1976 la petite salle de 70 places est inaugurée, tandis que la salle principale est ramenée de 400 à 260 places.

Est-ce à cette époque que l'Excelsior devient le Vox ? Je n'ai pas trouvé la date du changement, mais quelqu'un pourra probablement nous la préciser.

En désaccord avec ses associés, M. Nägelschmidt revend ses parts en 1982. Le cinéma devient propriété de l'UGC, qui a acheté un parc de salles dont fait partie le Vox, mais la fréquentation chute très fortement, et l'UGC décide en 1988 de fermer la salle de Rambouillet.

Le 30 juin 1988, sous le nom des « *Vrais Instants de l'Image* », des passionnés rambolitains font le pari de le reprendre. En un an Claire Leluc, Patrick Chaperon, Didier Derouin et leur équipe font monter le nombre de spectateurs du Vox de 26 000 en 1987 à 94 000 en 1988. Grâce à leur implication et à leur professionnalisme, Rambouillet a ainsi disposé durant 30 ans d'un cinéma en centre-ville, avec une très bonne programmation, et de très nombreuses animations réalisées autour du cinéma.

L'équipe a fait vivre en même temps que le Vox, le *Central Cinéma* de Gif-surYvette et le *Normandy* de Vaucresson.

Je ne détaillerai pas davantage l'aventure des *Vrais Instants de l'Image* : elle est très bien racontée dans le livre de Martine Debieesse et Claire Leluc-Derouin « *Derrière le rideau rouge* ».

Le 5 novembre 1919, le cinéma baisse le rideau de ses deux salles, après sa dernière séance. Il faut moderniser le cinéma, et l'équipe des Vrais Instants de l'Image, qui souhaitait le faire elle-même n'a finalement pas obtenu les aides financières qui lui auraient permis de poursuivre son aventure.

La Société Nouvelle du Cinéma de Rambouillet (SNCR), achète les parts de la société et dépose un permis de construire pour doter Rambouillet d'un complexe de quatre salles modernes, porté ensuite à cinq. Son projet comporte initialement une brasserie, abandonnée après étude des offres de restauration déjà existantes en centre-ville.

Sa PDG, Marie-Laure Couderc, petite-fille de Jean-Charles Edeline, cofondateur d'UGC, est une professionnelle du cinéma, et elle exploite déjà plusieurs salles indépendantes.

Les travaux de démolition devraient commencer courant 2014... ce n'est qu'en septembre 2020 que les Rambolitains verront s'effondrer les murs du vénérable cinéma. Et puis... plus rien !



La démolition est terminée, les fouilles archéologiques n'ont pas révélé d'obstacles à la reconstruction ... mais celle-ci ne débute pas. La COVID a frappé ! Les cinémas ont été fermés par décision administrative. Quand ils rouvrent, et malgré les aides apportées par une politique du « quoi qu'il en coûte » dont les Français, prompts à la réclamer ne découvriront le prix que plus tard, l'entreprise de Mme Couderc a souffert. Le retour vers les salles obscures ne se fait que lentement. Et le montant des devis a augmenté de façon importante...

La SNCR jette l'éponge, et le projet est repris par Ciné Paradis, le réseau de Judith Raynaud.

Cette entreprise familiale a ouvert son premier cinéma dans un ancien garage de Fontainebleau durant la guerre de 14-18. Aujourd'hui elle gère 11 salles dans deux cinémas de Fontainebleau, 11 salles à Chartres et 3 dans un cinéma de Nemours.

Le 19 septembre 2024 un nouveau permis de construire est obtenu, avec quelques modifications. Les travaux, qui auraient dû commencer fin 2024 prendront encore quelques mois de retard, car un renforcement des fondations s'avère nécessaire en raison de la composition sablonneuse du sous-sol.

Et c'est donc le 16 septembre que devrait nous être projeté le premier film tant attendu par les Rambolitains.

Une réflexion financière

Le projet a dépassé finalement les 7.5 millions, et a obtenu 2 millions de subventions (dont la moitié de la ville). Il a bénéficié également d'une aide complémentaire sous la forme de l'aménagement d'une sente qui longe la salle.

Le coût d'un terrain en centre-ville -même acquis dans de bonnes conditions-, le montant des travaux impacté par des normes de sécurité très strictes... l'investissement initial est très lourd, et il est clair qu'aucun exploitant ne l'aurait envisagé sans ces subventions.

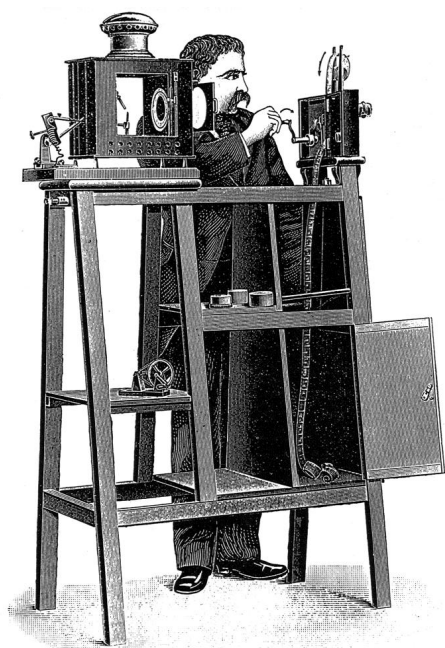
Qu'en est-il du coût de fonctionnement ?

Les frais de personnel d'un cinéma ont beaucoup baissé au fil des ans avec le passage des pellicules 35 mm aux projecteurs numériques/DCP, puis la généralisation du projecteur laser et de l'automatisation. Le métier de projectionniste a muté. L'automatisation (serveurs centralisés TMS,

programmation horaire automatique) a supprimé la gestion manuelle des bobines. Un seul opérateur gère désormais un multiplexe entier, et la tâche est souvent absorbée par la direction et l'accueil.

Les bobines de film lourdes et coûteuses, ont été remplacées par des livraisons de cartes/disques durs puis par le téléchargement direct via fibre ou satellite, ce qui a supprimé les frais de livraison.

Enfin, les projecteurs laser de nouvelle génération ont remplacé les lampes Xénon énergivores, réduisant fortement les factures d'électricité (moins de chaleur dégagée, donc moins de climatisation requise en cabine). Mais dans le même temps les hausses du coût de l'énergie accroissent fortement les dépenses de chauffage ou de climatisation...



Le cinématographe Lumière: projection.

Dans le même temps les coûts de renouvellement de matériel se sont accrus. Une cabine 35 mm durait 20 à 30 ans. Un projecteur numérique et ses serveurs (norme DCI, processeurs, licences logicielle, clés KDM) ont une durée de vie moyenne de 7 à 10 ans. Les salles doivent donc gérer des amortissements constants et faire face à une obsolescence technologique régulière. L'équipement de Rambouillet est le plus moderne qui soit... combien de temps le restera-t-il ?

En moyenne, le prix d'un billet, après déduction d'une TVA à 5.5% et de la TSA de 10,72% qui rémunère le CNC (Conseil National du Cinéma) et la SACEM (Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique) il reste une recette brute à partager (à peu près par moitié) entre le distributeur de films et la salle. Soit environ 4€ de marge sur un billet vendu 10€ !

Est-il normal qu'un cinéma gagne moins sur un billet que sur le pop-corn ? On pourrait (on devrait ?) se poser la question !

Il va donc falloir beaucoup de billets (et de pop-corn) pour que le Ciné Paradis reste aussi un paradis pour ses investisseurs. C'est ce que nous lui souhaitons tous.

Christian Rouet
septembre 2026

PS : Rambouillet a eu une seconde salle de cinéma, [le Tivoli](#). Et a un ciné-club dont [je rappelle ici](#) l'histoire.